



Radicalisme et construction catégorielle des descendants de l'immigration maghrébine comme ennemis intérieurs

Rachid Bathoum, Saïd Bouamama et Barbara Mourin

© Une analyse de l'IRFAM, Liège, 2018 – 1

Présentation

Cette analyse est issue d'une série de réflexions collectives organisées par l'IRFAM portant *sur la mise en place de dialogues entre acteurs d'appartenances convictionnelles diverses et destinés à favoriser le « vivre-ensemble »*. Ces publications — dont certains sont à paraître dans la collection « Compétences Interculturelles » — proposent un faisceau d'observations sur les jeunes issus de l'immigration et leurs rapports à l'islam, dans leurs singularités et ancrages en Belgique. Aussi, ces travaux coopératifs s'inscrivent dans les démarches de l'association visant la valorisation de recherches dans une perspective d'éducation permanente, de documentation et de formation continue des acteurs du champ socioculturel. L'ensemble des textes a pour objectif de *nourrir la réflexion et la pratique de ces intervenants sur l'articulation entre islams européens et jeunes, à travers l'appréhension de leurs pratiques sociales (présence et visibilité dans l'espace public, associatif...), ainsi que leur expression (revendications, participation à des débats, etc.)*. Chaque analyse propose un cadrage théorique et nourrit la thématique de données empiriques ou d'illustrations. Ces brefs textes examinent en particulier des expériences de travail social ou éducatif menées auprès de jeunes de culture musulmane, dans diverses localités. Ces approches sont proposées sous trois angles. D'abord, il s'agit d'appréhender l'ancrage contextuel de l'islam en Belgique, à travers le dialogue nécessaire à la compréhension. Ensuite, intervient une focalisation sur les modes de construction identitaire des jeunes musulmans et de leur religiosité, à travers leur socialisation et le regard qu'ils y posent. Enfin suit une mise en avant des « pratiques sociales » des jeunes, notamment à travers le regard de travailleurs sociaux et éducateurs proches de ce public. Le tout permet d'éclairer les modes d'action et de proposer des recommandations pour un travail de développement avec cette population. Les contributions proposées se situent au carrefour de différentes disciplines, riches de leurs clés de lecture et approche singulière, offrant au lecteur des décodages pluriels sous une forme aisée d'accès.

Les contributeurs de ces dossiers sont de proches correspondants de l'IRFAM. Ils ont été mobilisés par l'association à l'occasion de l'exposition « L'Islam, c'est aussi notre histoire » mise en œuvre par TEMPORA à Bruxelles, en 2017 et 2018. En effet, au sein de cette exposition, l'IRFAM fut chargé d'organiser des forums afin de débattre de l'islam, *ici et maintenant*. Ces forums furent conçus comme autant de dialogues interculturels et soulignent l'importance de l'éducation non formelle, dans le cadre d'un processus de débats démocratiques relatif aux conjonctures sociopolitiques et au climat social qui dépassent les réalités du terrain — et poussent les acteurs à s'interroger sur leurs pratiques professionnelles. Les témoignages entendus lors des forums et les analyses qui en sont faites rendent compte de trajectoires de vie de (jeunes) musulmans belges et du rapport qu'ils ont construit avec l'altérité et l'adversité. Les débats issus de ces rencontres permettent d'égrener différents facteurs auxquels il faut être attentif lorsque l'on appréhende la diversité religieuse et singulièrement la présence musulmane dans notre société. Aussi, cette pratique et les analyses qui s'en sont suivies ne sont pas étrangères à l'intention politique d'endiguer la haine, les marques de rejet et d'incompréhension réciproque qui peuvent obstruer les relations de qualité entre personnes porteuses de philosophies diverses, en rehaussant le débat et en offrant un espace où le citoyen peut s'exprimer, en tant qu'acteur social sur un devenir commun. En sus des présentes analyses, le lecteur peut également découvrir les bases méthodologiques et les résultats pratiques de ce travail d'animation dans l'étude publiée sur le site de l'institut.

L'analyse présentée sous cette couverture appréhende le déficit de reconnaissance sociale, auquel tentent de répondre ces forums, sous l'angle spécifique des mécanismes d'assignation identitaire, eux-mêmes renforcés par le phénomène de la radicalisation. Cet approfondissement est proposé par **Rachid Bathoum, Saïd Bouamama et Barbara Mourin**. Dans leur article, ils se proposent de déconstruire les termes de l'identité des descendants de l'immigration maghrébine en partant de leur incidence dans les processus de stigmatisation qui les touchent particulièrement.

Pour citer cette analyse

Rachid Bathoum, Saïd Bouamama et Barbara Mourin, « Radicalisme et construction catégorielle des descendants de l'immigration maghrébine comme ennemis intérieurs », dans Morgane Devries et Altay Manço, *L'islam des jeunes en Belgique. Facettes de pratiques sociales et expressives*, Paris, L'Harmattan, 2018, p. 77-96.

Radicalisme et construction catégorielle des descendants de l'immigration maghrébine comme ennemis intérieurs

Rachid Bathoum, Saïd Bouamama, Barbara Mourin

Notre analyse abordant un sujet aussi complexe que le radicalisme (ou la radicalisation) et les descendants de l'immigration maghrébine est à situer dans le champ de la sociologie de l'immigration. Ce champ est traversé par des logiques faisant l'objet d'un traitement médiatique et politique intense, et les savoirs construits dans ce domaine sont aussi des enjeux de luttes. Sayad soulignait déjà en 1979 qu'« *il n'est de discours à propos de l'immigré et de l'immigration qu'un discours imposé ; plus que cela, c'est même toute la problématique de la science sociale de l'immigration qui est une problématique imposée. Et une des formes de cette imposition est de percevoir l'immigré, de le définir, de le penser ou, plus simplement, d'en parler toujours en référence à un problème social* » (Sayad, 1997, 62-63). Cette remarque est pertinente pour les héritiers de l'immigration postcoloniale qui, contrairement aux immigrations précédentes, sont l'objet d'une « *transmission transgénérationnelle du stigmate xénophobe* » (Tevanian et Bouamama, 2003). La séquence actuelle marquée par les attentats renforce encore cette liaison réductrice entre un groupe social et les problèmes sociaux.

Le début des années 1990 représente un tournant emblématique dans la politique de jeunesse en Belgique, le terrain de notre réflexion. C'est en 1991, en effet, que les jeunes descendants de l'immigration maghrébine marquent les espaces publics et mettent en exergue la spécificité de leur condition en tant que jeunes. En dénonçant les traitements abusifs et racistes de certains agents de la police des communes de Saint-Gilles et de Forest (Région de Bruxelles-Capitale) à leur égard, ils soulèvent du même coup les discriminations raciales sous toutes leurs formes (emploi, enseignement, logement...) qu'ils subissent. Cette soudaine visibilité politique d'un groupe social, jusque-là invisibilisé, s'est déroulée également en France, quelques années plus tôt, en 1983, avec la « *marche pour l'égalité et contre le racisme* » (Tevanian et Bouamama, 2003). C'est toute une génération qui s'exprime alors, la première née française, ou belge, de parents anciens colonisés, arrivant à l'âge adulte et se trouvant confrontée à des discriminations systémiques. L'hégémonie du concept d'intégration pour penser l'immigration et ses héritiers rend, à l'époque, impossible la prise de mesure du message politique adressé par cette génération à sa société et à ses élus (Sayad, 1999, 314). Près de trois décennies après, nous recueillons les fruits d'une cécité et d'une surdité politique au cri d'alerte de toute une génération. Les petits frères et enfants des marcheurs de 1983, en France, et des jeunes de Saint-Gilles et de Forest de 1991 ont été socialisés dans cette double certitude d'une confrontation avec la discrimination, d'une part, et d'un isolement face à celle-ci, d'autre part (Bouamama, 1994 ; Hajjat, 2013).

Dans la présente contribution, nous tentons, d'une part, de relater les narrations et le traitement de la situation des descendants de l'immigration maghrébine et musulmane, depuis les années 90. D'autre part, nous suivons, à travers ce mouvement, l'apparition de l'étiquette « radicalisme » qui est collée aux héritiers de cette immigration, dans leur ensemble. Nous examinons ainsi les conditions de l'émergence de cette notion et de sa dissémination dans les discours médiatique, politique et scientifique. Nous entreprendrons une critique de ce terme, sur base d'éléments théoriques qui relèvent, en particulier, des *subaltern studies*.

Au fur et à mesure de l'évolution des attentats terroristes et de leurs impacts sur l'ensemble de la population, nous identifions, ainsi, la transformation des êtres, des paroles et des corps (Farge, 2002) au sein du groupe minoritaire nommé et qui, dans sa très grande majorité, n'est pas en lien avec le terrorisme islamiste. Néanmoins, cette évidence ne protège pas les jeunes désignés, comme nous le montrons, d'être globalement qualifiés et traités comme des « *ennemis intérieurs* » (Guibet Lafaye, 2017, 3).

La volonté de centrer notre analyse sur les héritiers de l'immigration maghrébine est née du fait que, depuis les années 90, dans les discours médiatiques, politiques et académiques, il est souvent question des descendants de l'immigration, notamment marocaine, et de l'islam : beaucoup de ces mots utilisés pour les qualifier les enferment dans une figure unique stigmatisée. Devenus des « *prisons sémantiques* », ils soumettent les personnes désignées à une domination symbolique (Boubaker, 2011, 26). En revanche, dans les différentes narrations, les discriminations subies par cette population sont présentées soit comme des incidents isolés soit comme des pratiques surdéterminées par la culture, la susceptibilité de caractère, la déviance, la religion des premiers intéressés (Bouamama, 2010).

Aussi nous nous focalisons sur le cas des héritiers de l'immigration maghrébine parce qu'ils sont pointés du doigt comme des facteurs de désordre. Des discours n'hésitent d'ailleurs plus à les qualifier, dans leur ensemble, de terroristes, de radicalisés, d'islamistes et de parler de leur prédisposition presque naturelle en tant que musulman à s'attaquer aux biens communs, aux vies des citoyens, aux valeurs démocratiques et à la paix sociale. Cette racialisation catégorielle des questions de sécurité est renforcée par des prises de décisions politiques pour

assurer les ordres moral et public. À ce titre, le groupe des jeunes d'origine maghrébine est un cas qui éclaire le traitement d'autres groupes stigmatisés.

Ces différents aspects sont traités dans leur dynamique en tant que processus et dans une approche interactionniste, permettant de déplacer le curseur sur le « comment » plutôt que sur le « pourquoi ». Notre regard est orienté vers des questions laissées de côté parce qu'impossibles à concevoir dans le cadre d'un raisonnement focalisé sur les seuls immigrés maghrébins, leurs descendants et l'islam. Cette approche nous permet de voir les objets traités en les situant dans leur mouvement, ce qui nous incite à les considérer comme un tout et en chercher le sens et l'essence. La contribution s'achève avec des propositions de postures analytiques et de pratiques alternatives.

Ennemis intérieurs et territoires racialisés depuis les années 90

En mai 1991, des émeutes ont éclaté dans plusieurs communes bruxelloises (Forest, Saint-Gilles...) et ont attiré l'attention du gouvernement sur le désarroi d'une jeunesse que l'on incite à l'intégration sans mettre à sa disposition des moyens et sans prendre en considération ses demandes et attentes, en reproduisant avec elle, les mêmes pratiques qu'avec leurs parents. À la soumission supposée ou à l'absence de revendication des parents se substituent, donc, des protestations des jeunes qui, même sans se structurer en un mouvement, ont le mérite d'accrocher les regards et d'attirer l'attention sur leur réalité différente de celle de leurs parents. Les jeunes ont su marquer cette différence et interpeller les gouvernements belges sur la nécessité de revoir l'approche des héritiers de l'immigration maghrébine.

L'intégration, le maître mot de cette période, est perçue comme un phénomène naturel. On entend dire « *laissons-leur le temps ; ils vont s'intégrer, comme les Italiens...* » Un mot, qui résonne de la même manière que le terme « radicalisme », dans le sens où les deux concepts établissent une frontière entre « Nous » et « Eux » : les intégrés (les dominants), d'une part, et les postulants à l'intégration (les groupes dominés), de l'autre. Par ailleurs, le discours sur l'intégration attribue la responsabilité de la « non-intégration » aux « assommés » de s'intégrer (Hajjat, 2005, 45). Alors qu'ils interrogent les mécanismes inégalitaires et discriminatoires appelant à une action sur les structures et les institutions où se joue la rupture d'égalité, la réponse en matière d'intégration oriente l'action publique vers une transformation des personnes. De la même manière, le discours sur le « radicalisme » leur rappelle que leur héritage religieux est suspecté ou altéré et leurs quartiers sont des territoires d'embrigadement et de déviance. Ils sont sommés de réaffirmer leur solidarité avec la société et de se désolidariser des terroristes à chaque attaque¹. De nouveau, il s'agit d'inciter tout un groupe social à se transformer sans interroger les déterminants des trajectoires de l'extrême minorité d'entre eux qui se sont orientés vers des postures violentes et nihilistes. L'imputation d'une causalité culturelle et/ou religieuse à ces trajectoires est fréquente et contribue à construire tout un groupe social comme figure de la dangerosité.

En effet, dans les esprits, certains espaces sont devenus des « quartiers d'immigrés » (Place Anneessens, le bas des Marolles à Bruxelles ville, Place Bethléem à Saint-Gilles...). De fait, une certaine ethnicisation (Bouhout et Manço, 2018, 409) des territoires continue à prendre forme et même s'accroît dans certaines grandes villes belges. Ces quartiers sont associés à des difficultés sociales et s'y développe une perception de « zones de non-droit » qui, *de facto*, disqualifient les habitants en tant que « classes dangereuses ». Certains décideurs politiques cèdent, alors, aux incantations sécuritaires et à la formule « tolérance zéro » qui attribuent les réalités de l'insécurité et des désordres dans les quartiers à la seule responsabilité des individus et des communautés qui y habitent (Bathoum, 2002).

En écho avec ces développements locaux, dès le 11 septembre 2001, la thèse du « choc des civilisations » reprend le devant de la scène médiatique de la politique internationale. La pensée de Huntington, producteur de cette approche, peut se formaliser comme suit : « *les affrontements actuels et futurs ne s'expliquent pas à partir d'une analyse des enjeux économiques, des situations sociales (...). Ils ont pour source l'incompatibilité entre religions perçues comme anhistoriques et homogènes* » (Bouamama, 2004, 21). Il y aurait donc impossibilité de cohabitation entre l'Occident et le monde musulman. Le racisme, présent depuis toujours, prend dès lors une nouvelle forme : l'étranger n'est plus seulement inférieur, mais il devient menaçant et envahissant. Le nouveau racisme ne cible plus les origines ethniques, mais les appartenances culturelles ou culturelles (Bouamama, 2010). Les musulmans, d'abord invisibilisés, disparaissent totalement derrière les propos effrayants de prêcheurs haineux ou derrière les atrocités commises au nom de l'islam. Ce masque ne permet évidemment pas une perception fine et réaliste de la grande diversité de vécus des musulmans en Belgique et en Europe. Pire, il interdit toute rencontre sereine des personnes désignées comme telles et annule tout projet de société commune.

¹ Un exemple en serait le mouvement « Pas en mon nom » : www.liberation.fr/debats/2015/01/09/pas-en-mon-nom_1177040.

Après chaque attentat, se diffuse dans la population et les médias le sentiment selon lequel les États ont perdu la capacité de mettre en perspective le progrès social et le vivre-ensemble. L'action publique qui incarne en principe la raison s'oriente, alors, vers d'autres formes de gouvernance sous les coups de boutoir des formations politiques populistes ou d'extrême droite. Des discours et des actions qui visent à la protection du pays contre des ennemis de l'intérieur et de l'extérieur foisonnent. Ces ennemis qui ont des points communs dans l'imaginaire collectif : ils sont musulmans, immigrés ou descendants d'immigrés et principalement arabes.

La réponse à cette soudaine visibilité médiatique tronquée selon laquelle le musulman de la rue transgresse les règles prend la forme d'une défense quasi instinctive, avec des relents identitaires, face à ce qui est supposé être un « envahisseur de l'intérieur », issu des quartiers dangereux. Ce discours évacue la question des discriminations raciales et des inégalités sociales quand il ne conduit pas à dénoncer les descendants de l'immigration maghrébine comme des transfuges. Ils sont désormais considérés comme l'archétype du problème social.

Cette catégorie s'impose sans discernement à toute personne qui serait de près ou de loin proche des imaginaires mobilisés. D'abord vus comme des zones d'incivilités ou de délinquance, après la déferlante des attentats djihadistes, les quartiers populaires et leurs habitants descendants de l'immigration maghrébine sont désormais perçus en tant qu'espaces d'enfermement sur soi, d'une pratique extrême de la religion musulmane et d'une probable activité islamiste². La boucle se ferme sur la criminalisation de l'immigration qui se focalise aujourd'hui autour principalement des descendants de l'immigration maghrébine et des réfugiés moyen-orientaux. Les deux composantes de cette identité (descendant de l'immigration et musulman) sont confondues dans un même mouvement de rejet. Les personnes répondant au signalement sont présentées à travers des événements (émeutes, attentats...) soit comme des individus actifs soit comme des sympathisants, à moins qu'elles ne soient victimes de la manipulation de leur identité musulmane. Elles sont vues comme sujet à influence et situées, dans les discours, en dehors de toute préoccupation propre aux catégories « jeunes » ou « exclus »³. En France, et en Belgique sur certains aspects, les débats médiatiques et politiques sur le foulard à l'école, l'identité nationale, la double nationalité, le burkini, la viande *hallal* dans les cantines scolaires, l'abattage rituel, etc. ont été l'occasion d'une multitude de discours culturalistes construisant l'ensemble d'un groupe social comme problématique.

Les analystes qui ont cherché à objectiver les causes des comportements déviants d'une partie des descendants de l'immigration sont, en effet, parvenus à mettre en surface une « sous Belgique », dont l'image « radicaliste » n'est pas due à la seule présence de l'islam, mais aussi aux conditions d'une « classe pauvre » (Rigouste, 2007, 167). Cette reconstruction de la réalité (Boltanski, 2012) marque profondément les esprits et les corps des descendants de l'immigration, en particulier maghrébine.

Grilles d'analyse du radicalisme

Le processus de construction identitaire des jeunes générations, dans ce groupe, n'est pas imperméable au contexte de précarité socio-économique qu'il rencontre. C'est pourquoi, il importe d'identifier les différentes grilles de lecture mobilisées pour donner de l'intelligibilité au phénomène radicalisation des jeunes des quartiers populaires et d'en mentionner les faiblesses.

En effet, la grande majorité des médias dépassent rarement l'annonce de la revendication d'actes terroristes perpétrés au nom de l'islam, comme si une lecture exclusivement religieuse pouvait expliquer tout. Ainsi, une analyse du terrorisme qui se déploierait dans toute sa complexité fait souvent défaut dans le débat médiatique. Cette superficialité dans l'explication présente l'avantage de dédouaner la société dans son ensemble d'une introspection critique.

Avant d'aborder les approches dominantes sur ladite « radicalisation », nous devons nous pencher sur le concept lui-même. L'origine de celui-ci n'est pas scientifique. Il est issu du vocabulaire politique et médiatique avant de s'être imposé dans le domaine de la recherche. Il commence son histoire aux États-Unis, dans le contexte des attentats du 11 septembre 2001, avant d'être importé en Europe, à partir de la décennie 2010. Depuis, ce concept a été l'objet de nombreuses déconstructions que l'on peut résumer comme suit :

² Le reportage de Fox-News de mai 2018 : « Molenbeek capitale européenne du djihad » renforce l'idée d'une ville, des quartiers et des habitants enfermés sur eux-mêmes (<https://bx1.be/news/chaine-fox-news-presente-molenbeek-capitale-europeenne-djihad>).

³ Le journal *Libération* fait un lien entre les jeunes, catégorie englobante, et leur embrigadement par la Grande Mosquée du Cinquantième à Bruxelles : www.liberation.fr/france/2015/11/15/la-belgique-carrefour-de-l-islamisme_1413677.

- Le concept s'oriente vers une compréhension en termes de « virus extérieur », contaminant une partie de la jeunesse. « *La radicalisation est souvent pensée dans les régimes démocratiques comme une menace provenant de l'extérieur, liée à un phénomène de crise, de rupture, souvent associée à l'irruption de groupes porteurs de convictions idéologiques et de répertoires d'action extrémistes* » (Collovald et Gaïti, 2006, 13). En toute logique, une telle approche se centre entièrement sur « l'offre de radicalisation » et occulte « la demande », c'est-à-dire les causalités expliquant la réceptivité à cette « offre ». Dès lors la réponse ne peut être que répressive en termes d'éradication du virus. L'action sur les conséquences occulte entièrement celle sur les causalités possibles.
- Le concept partialise le réel en ne se centrant que sur la « radicalisation djihadiste ». Ce faisant, d'autres « radicalisations » sont occultées et surtout les liens possibles entre les différentes « radicalisations » sont évacués de l'analyse. Or, les différents mouvements des jeunes héritiers de l'immigration postcoloniale alertent depuis plusieurs décennies sur une « radicalisation raciste ». Les liens entre ces « radicalisations » ne peuvent, en conséquence, être balayés de la réflexion.
- Surtout, ce concept ouvre au profilage de groupes sociaux entiers. Il oriente vers une logique de la « détection des signes de la radicalisation », conduisant à l'amalgame. « *La radicalisation décrit tantôt l'adhésion à des idées radicales tantôt la marginalisation sociale, tantôt la perpétration d'actes violents. C'est flou, mais on devine que tout cela conduira votre jeune voisin à égorgé le premier venu et qu'il faut à tout prix l'empêcher de nuire* » (Rimbert, 2017).

Les limites de la notion ont conduit certains chercheurs à lui refuser le statut de concept et à le considérer comme un « *terme politique plus que scientifique, servant avant tout à désigner la violence politique considérée comme illégitime* » (Ragazzi, 2014, 7). Les raisons du succès de la notion ont également été explorées par la recherche : « *raisons politiques d'abord qui, au sortir du 11 septembre 2001, vont conduire de nombreux académiques à ne plus oser évoquer les "racines du terrorisme" au risque de donner l'impression de faire une lecture sociologique de la violence, insistant sur des déterminants lourds à l'engagement extrémiste, qui puisse paraître compassionnelle pour ses auteurs* » (Ainine et Lindemann, 2017, 8).

Ces quelques précisions préliminaires étant posées, abordons l'analyse des grilles explicatives les plus récurrentes. S'il y a bien trois grilles de lecture à l'œuvre pour tenter de comprendre ce qui se joue, aucune d'entre elles ne questionne globalement le fonctionnement de nos sociétés, ses dérives et ses manquements (Guibet Lafaye, 2016).

Une lecture essentialiste

La vision « essentialiste » signe le retour d'une représentation de l'humanité hiérarchisée, avec des sociétés définies dans leur rapport à l'état de développement culturel et social : les « civilisés » en opposition aux « barbares », ces groupes pouvant permuter de place selon l'endroit de la planète où l'on se situe... Cette grille de lecture fait la part belle au constat d'incompatibilité entre deux modèles culturels ayant fondé des civilisations dont l'une se serait construite sur base de valeurs nobles et universelles, tandis que l'autre ne serait le résultat que de guerres sanglantes, de l'écrasement des minorités sous le poids de sa domination. Vu des pays occidentaux, ce mythe les place face à un Orient musulman aux tendances totalitaires et pratiquant la subversion d'un terrorisme transnational inspiré par l'islam. Cette lecture culturaliste est critiquée par Roy⁴ lui opposant une thèse « générationnelle » à partir du concept de « nihilisme » : « *parce que la radicalisation djihadiste, pour moi, n'est pas la conséquence mécanique de la radicalisation religieuse. La plupart des terroristes sont des jeunes issus de la seconde génération de l'immigration, radicalisés récemment et sans itinéraire religieux de long terme. Prenez-les tous, les Abaaoud, les Abdeslam, ils ne deviennent pas djihadistes à l'issue d'un parcours de radicalisation religieuse. Mais encore une fois, quand ils se radicalisent, ils en empruntent le répertoire.* »

L'argument sous-jacent à la dérive essentialiste est un présupposé de risque (envahissement par l'islam), qui va jusqu'à la préconisation préventive de certaines « mesures » contre des personnes identifiées comme musulmanes : arrestations arbitraires, expulsions, exclusion socioprofessionnelle, etc. L'État se laisse ainsi glisser, peu à peu, vers l'encouragement à la dénonciation et décomplexes les appels à la haine⁵ et, parfois, les passages à l'acte violents envers les musulmans. De surcroît, le climat actuel de crainte du terrorisme est propice à la mise en place de mesures sécuritaires pour l'ensemble de la population, liberticides pour les uns, nécessaires pour d'autres, mais surtout source d'inquiétudes pour les citoyens de confession musulmane. Ainsi, si cette grille s'avère inopérante pour comprendre le phénomène de radicalisation, elle alimente les procédés populistes qui fleurissent dans les discours et actes des hommes et femmes politiques, à travers le monde.

⁴ Interview d'Olivier Roy dans *L'Obs* du 6 avril 2016.

⁵ Sur Facebook, juillet 2018 : « *L'immigration, du grand n'importe quoi ! L'Europe sera islamiste dans moins de trente ans ! Continuez à dormir. Les musulmans font du nettoyage ethnique. Donc la civilisation future sera le néant.* »

Une grille psychologisante

L'analyse psychologique du radicalisme religieux (Sageman, 2004), si elle présente un intérêt certain, ne peut expliquer à elle seule les dérives radicalistes. Le facteur essentiel mobilisé dans cette approche est le rôle de la famille et des pairs, ainsi que la place de la religion dans le processus de passage aux actes violents (Bonelli, 2011, 10). Se limiter à une tentative de compréhension centrée sur le parcours personnel, bien qu'elle ancre les expériences dans une trajectoire en articulation avec un environnement, expose au risque de développer une analyse incomplète de ce phénomène multiple et complexe (Jaffrelot et Naudet, 2013, 67) : il n'existe pas un seul type de djihadiste ni une fragilité type chez les individus que des groupes tels que Daech essayent d'exploiter. La radicalisation n'est pas exclusivement une réponse individuelle aux discriminations subies en personne ni la seule expression d'une adhésion à une cause politique longuement réfléchie. Pour autant, l'intérêt de la lecture psychologique réside dans le fait de se distancier d'une compréhension essentialiste du phénomène. En interrogeant les parcours notamment des jeunes convertis à l'islam, très nombreux à prendre les armes au départ de l'Europe occidentale, Roy⁶ qui emploie la formule « islamisation de la radicalité » permet de sortir d'une lecture réductrice. Il y voit un fait générationnel global et observe que les convertis « de souche » représentent 25 % des radicaux, à la fin des années 1990, ce chiffre ne cessant d'augmenter. Cette radicalité aux racines religieuses ou non témoigne d'une jeunesse qui se cherche et cherche à donner sens à son vécu. Contrairement aux jeunes d'origine musulmane, cette dernière n'a pas ou peu souffert du racisme ou de l'exclusion comme pourraient l'être des immigrés, même si elle peut avoir été frappée par d'autres types d'ostracismes. Ses semblables de la « deuxième génération » sont, quant à eux, parfaitement « occidentalisés » et ignorent souvent tout de la religion islamique, avant leur basculement dans la radicalité. Pour Roy (2008) les raisons de ce basculement résident essentiellement dans un « conflit commun » de générations, car ces jeunes ne veulent ni de la culture de leurs parents ni d'une culture « occidentale » ambiante, devenues, l'une et l'autre, symboles de leur haine de soi et des autres. La violence à laquelle ils adhèrent est une violence postmoderne : ils assassinent froidement et tranquillement comme les tueurs de masse le font, parfois, d'ailleurs, en référence à des idéologies d'extrême droite, homophobe, misogyne, etc. : nihilisme et orgueil étant ici profondément liés.

Une lecture sociopolitique

Une troisième voie explicative avance que la mobilisation contre la violence ne pourrait être féconde si l'on en ignore le terreau social. Attribuée par les interventions étrangères au Proche-Orient, la radicalisation des jeunes djihadistes s'effectue aussi dans une Europe politique qui laisse prospérer les préjugés et les discriminations, en premier lieu contre les plus démunis. Khosrokhavar (2014), Nathan (2017), de Gaulejac et Serret (2018) proposent ainsi d'examiner les divers aspects de ce phénomène qui touche certains jeunes européens, notamment. Les questions qu'ils relèvent pointent la responsabilité de nos sociétés et ses propres dérives. Beaucoup de nos institutions sont en crise morale : elles ne parviennent plus à donner du sens aux jeunes — à tous les jeunes — et à s'adresser aux populations en tant que citoyens — et non seulement en tant que consommateurs sur un marché de plus en plus débridé. Aussi la mise en exergue des auteurs se situe avant tout dans la déliquescence des institutions en tant que modèles de sens et d'engagement politique offerts aux jeunes. Leur fonction structurante se trouve en tension face à une multiplication de référentiels, les plaçant *de facto* en situation de concurrence de figures d'autorité et de légitimité de discours.

Ces dérives peuvent-elles expliquer les passages à l'acte violents, allant jusqu'à la destruction de l'autre et de soi ? Les stigmatisations, les assignations sociales et les discriminations subies et transmises de génération en génération, sont-elles les braises sur lesquelles souffle le vent du djihadisme ? N'est-il pas temps de se pencher sur le sort de ces jeunes générations qui vivent massivement des situations de précarité et d'exclusion ? En partie, certainement. Mais force est de reconnaître que *tous* les jeunes exclus ne versent pas dans le terrorisme ni la radicalisation. C'est une limite de la lecture sociopolitique du djihadisme qui gagne à être croisée à la lecture psychologisante.

Lire le complexe

Aussi, appréhender le complexe en cette matière, comme dans d'autres, c'est, sans doute, intégrer les explications sociales, psychologiques et culturelles⁷ dans un tout cohérent. C'est probablement la seule façon de comprendre les phénomènes, et donc d'être en capacité d'y réagir de façon opportune. À cet égard une approche en termes de facteurs de vulnérabilité et de facteurs de protection s'articulant spécifiquement dans chaque trajectoire serait souhaitable.

Le tableau qui apparaît, alors, met l'accent sur la désocialisation de certains jeunes Belges dont la plupart — mais pas tous — sont des descendants de l'immigration et une partie, parmi ces derniers, d'origine maghrébine. La déscolarisation en est l'un des symptômes majeurs marquant la faillite du système scolaire, de l'accueil des jeunes et de l'insertion à l'emploi, face à certains adolescents, dont les parents et les proches, probablement démunis, n'ont pas pu suppléer et les aider à développer des valeurs morales, la confiance dans les institutions et

⁶ Interview d'Olivier Roy dans *L'Obs* du 6 avril 2016.

⁷ Pour cet aspect spécifiquement : Atran (2016).

le respect de ce qui fait l'État de droit. Nombreux, dans ce groupe essentiellement masculin, semblent avoir commis des actes de délinquance. Cela fait de plusieurs centaines d'entre eux⁸ des acteurs socialement et familialement déliés, empreints de vulnérabilités et cherchant à racheter la moralité de leurs parcours. Par méconnaissance, mais aussi en raison d'un besoin en matière religieuse, cela en fait des candidats idéaux à l'engagement à ce type d'idéologies. Des recruteurs extrémistes profitent de cette situation et renforcent en eux les sentiments de révolte en lien, notamment, avec les situations de guerre que vivent de nombreux pays musulmans où des intérêts économiques et stratégiques occidentaux sont engagés.

Cette lecture complexe (Khosrokhavar, 2015 ; Guibet Lafaye, 2016) qu'il est certainement possible de compléter — notamment avec une approche économique du terrorisme —, soutient l'idée selon laquelle, à tout le moins, *les jeunes désocialisés, les parents dépassés, les communautés sans doute trop souples avec certaines pratiques, les écoles qui n'ont pas su instruire ces jeunes, le marché de l'emploi qui n'a pas su leur faire une place, la politique étrangère des pays occidentaux orientée uniquement selon des intérêts économiques, la manipulation des réseaux djihadistes et, enfin, l'enseignement de la religion musulmane inadaptée et insuffisante en qualité et quantité sont tous responsables, à leur niveau et à des degrés divers, de la radicalisation violente*. La faillite est celle d'un système qui laisse ses jeunes en proie à des questions de sens non résolues et non exprimées, ainsi qu'à des manipulations les poussant à commettre des actes terroristes.

Aussi, la prévention de la radicalisation ne peut être efficace que si l'ensemble de ces échelons sont envisagés : *des jeunes soutenus dans une école et un marché du travail davantage inclusifs, des parents et des communautés partenaires d'éducation à travers des collectifs, une éducation religieuse et spirituelle adaptée aux réalités d'une société multiculturelle, l'orientation des jeunes vers des mouvements démocratiques afin qu'ils puissent y mener les combats qui sont les leurs, dans le cadre de l'État de droit*.

Par ailleurs, le travail de prévention de la radicalisation qui concerne tout citoyen n'est pas exclusif de la lutte contre les terroristes avérés. Ce sont les deux versants complémentaires et également nécessaires à la cohésion et à la sécurisation de notre société.

Stéréotyper : généraliser le particulier

Pourtant, tel n'est pas l'essentiel de l'orientation politique développé par la Belgique. On constate que la majeure partie de la prévention est entendue d'un point de vue strictement sécuritaire : la logique de la « détection » en lieu et place de la prévention, la mise en place de mécanismes pour mieux surveiller et punir les terroristes et leurs réseaux. Cette préoccupation s'actualise notamment à travers la mise en œuvre de nouvelles mesures qui assouplissent des dispositifs légaux et le cadre des interventions policières : les perquisitions rendues possibles 24 heures sur 24, la garde à vue poussée à 72 heures, l'assignation à résidence de certains prévenus, l'expulsion vers l'étranger des condamnés, etc.⁹ Certaines de ces mesures pourraient se comprendre dans des situations exceptionnelles, mais devenant la règle, elles finissent par mettre à mal les droits fondamentaux de l'ensemble des citoyens¹⁰. Par ailleurs, on constate qu'elles s'appliquent en particulier aux communautés musulmanes et singulièrement aux descendants de l'immigration marocaine, notamment, installées à Bruxelles et à Anvers, ainsi qu'à Verviers.

Le projet de loi pour la création d'une « banque de données dynamique » pour le contrôle et le partage d'informations au sujet des propagandistes de haine, actualisée de manière permanente, a, par exemple, suscité des avis du Conseil d'État¹¹ et de la Commission de la protection de la vie privée¹². Les deux institutions ont attiré l'attention sur des questions importantes en lien avec « *l'instrument juridique utilisé pour créer cette banque de données, les personnes ou entités y ayant accès et les informations devant y être inscrites* »¹³. La commission a également souligné le manque de définitions précises de certaines notions du projet¹⁴ et l'absence d'une consistance juridique uniforme¹⁵.

⁸ Selon le ministère de l'Intérieur, on dénombre 629 djihadistes belges, en 2017. Ce chiffre est à mettre en regard avec plus de 200 000 jeunes hommes vivant en Belgique dont les parents sont issus de pays à dominance musulmane.

⁹ La Ligue belge des Droits de l'Homme attire l'attention, dans son rapport 2017-2018, sur l'inflation de lois pénales de lutte contre le terrorisme jamais évaluées, p. 33-35.

¹⁰ Rapport 2017 du Comité de vigilance en matière de lutte contre le terrorisme (Comité T), p. 35-43.

¹¹ www.raadvst-consetat.be/dbx/avis/62630.pdf#search=62.630%2F2.

¹² www.autoriteprotectiondonnees.be/sites/privacycommission/files/documents/avis_05_2018.pdf.

¹³ https://amnestyfr.cdn.prismic.io/amnestyfr%2Fd2f8ee9f-2ec3-4c3a-acea-02acc9cb3c10_eur_01_5342_2017_ext_fra-final.pdf.

¹⁴ « Propagandiste de haine », « influence radicalisante », « processus de radicalisation », « actes terroristes »...

¹⁵ Commission de la protection de la vie privée (2018), avis 4 à 6.

Or, la liste établie par l'Organe de coordination pour l'analyse de la menace (OCAM) a identifié, en 2016, 632 personnes considérées comme des Foreign Terrorist Fighters (FTF), dont 80 % sont des personnes d'origine maghrébine, notamment, installés en Région bruxelloise (Leroy, 2017, 67-68). Se pose, dès lors, la question de la pertinence du type d'informations récoltées pour l'identification des FTF et la présence significative des personnes faisant partie de la catégorie ethnique labellisée « origine marocaine ». La Commission de la protection de la vie privée a, en effet, dans un avis en 2018, estimé que « le projet ne délimite pas avec suffisamment de précision la catégorie de personnes visées... » L'Arrêté royal publié le 30 mai 2018¹⁶ instaurant la « Banque de données commune des propagandistes de haine » n'a pourtant pas fondamentalement pris en considération les avis formulés par les différentes institutions.

La narration politique qui est assénée tente de présenter les descendants de l'immigration maghrébine à l'image de ceux très minoritaires qui ont posé des actes de violence¹⁷. Généralisant à outrance, on renforce les stéréotypes qui accablent les groupes issus de l'immigration marocaine dans leur globalité¹⁸, on les assigne à une identité négative¹⁹. Le discours médiatique *mainstream* relaye cette vision dans l'ensemble de la population, par ses choix de sujets et d'images. Ainsi en est-il de l'insistance sur l'origine des acteurs lorsque ceux-ci sont héritiers de l'immigration dans les reportages concernant les attentats. Ainsi en est-il également des reportages sur certains quartiers présentés comme les « territoires perdus du Royaume », caractérisés uniquement par la délinquance, le trafic et le non-respect des lois. Ainsi en est-il encore des articles sur le « repli communautaire » ou sur le « communautarisme » généralisant à toute une population les comportements d'une partie minoritaire. En forçant à peine le trait, la jeunesse masculine issue de l'immigration maghrébine de Bruxelles est décrite comme un ensemble de petits trafiquants, ayant fait des passages réguliers en prison, à la scolarité parsemée d'absences et d'abandon, détachés de leurs parents illettrés, démissionnaires et traditionalistes qui n'arrivent pas à mettre en mouvement une discipline adaptée à notre époque, et subissant l'influence d'autres adultes²⁰...

Le discours de criminalisation de la jeunesse issue de l'immigration maghrébine dans son ensemble finit, enfin, par contaminer leurs espaces d'installation (Ouled El Bey et Manço, 2017). Cette catégorisation des espaces associe trois composantes : les caractéristiques des territoires, l'origine des habitants et la visibilité des pratiques religieuses. La typification grossit encore le trait en matière de stigmatisation d'une partie de la population qui est de la sorte localisée, visitée par les médias et, pour ainsi dire, « assignée à résidence ».

Les descendants des immigrés maghrébains endurent des logiques systémiques de mise à l'écart. La stigmatisation que vivaient leurs parents leur a été léguée. Elle s'est même accentuée dans le contexte de montée des propos islamophobes qui les associent systématiquement au djihadisme. *Ces commentaires répétitifs accablants qui s'autorisent à confondre crise sociale et appartenance religieuse ne mettent-ils finalement pas en danger l'ordre public, émis qu'ils sont au sein des quartiers pauvres où des agitateurs attendent leur heure ?*

Quelles actions de lutte contre le radicalisme ?

Un « Plan R²¹ » (pour « radicalisme ») est mis en place par le gouvernement belge en 2015²². Il fait de l'intervention locale sa ligne de force. Il encourage les bourgmestres, via la circulaire du 21 août 2015, à mettre sur pied une Cellule de sécurité intégrale locale (CSIL) afin de favoriser la circulation de l'information entre les différents services et organiser des actions. D'après, le Service public fédéral Intérieur 109 CSIL sont créés en Belgique et concernent 152 communes²³. Cette lutte fait adhérer l'ensemble des acteurs à différents niveaux de décisions et de pouvoir, elle est confiée à des groupes de professionnels qui tentent d'inventer de nouvelles formes d'intervention avec l'appui de formations dispensées par des experts. Des *taskforces* locales sont prévues par le Plan R : « destinées aux services de police et de renseignement, ce sont des plateformes de concertation opérationnelles et stratégiques ». Il s'agit d'asseoir la légitimité de ces dispositifs à travers un savoir qui s'articule autour de trois axes : les connaissances sur le radicalisme et les processus de radicalisation, les connaissances sur l'islam et son organisation en Belgique et, enfin, les connaissances sur les jeunes musulmans descendants, en particulier, de l'immigration maghrébine. Plusieurs communes se saisissent, en effet, de cette

¹⁶ www.etaamb.be/fr/arrete-royal-du-23-avril-2018_n2018012191.html.

¹⁷ La figure de Abdelhamid Abaaoud, originaire de Molenbeek et le cerveau présumé, entre autres, des attaques en Île de France en novembre 2015, personnifie cette représentation dominante de l'ennemi intérieur : « du faux Belge, de l'inutile, du nuisible ».

¹⁸ www.lalibre.be/actu/international/marocains-et-djihadisme-quel-rapport-59a05b8dcd70d65d25988c1b.

¹⁹ À ce propos, le 21 novembre 2011, déjà, le secrétaire d'État à l'Asile et à l'immigration Theo Francken a déclaré sur Facebook, « puis-je moi-même me montrer audacieux en me représentant la valeur ajoutée des diasporas juive, chinoise et indienne, mais moins celle apportée par la marocaine, congolaise et algérienne ».

²⁰ « Les interprètes de l'autorité de la religion ne sont plus les pères de famille, ils ne sont plus les imams, ils deviennent des sources multiples... » (Déclaration d'un expert lors de l'enquête parlementaire sur les attentats islamistes, 23 octobre 2017).

²¹ www.besafe.be/sites/besafe.localhost/files/u18/brochure_radicalisme_fr.pdf.

²² Gouvernement fédéral, Conseil des ministres thématiques, « sécurité-justice-défense », *Bilan et évaluation*, n° 14, 2016.

²³ <https://2016.ibz.be/2017/05/05/prevention-du-radicalisme/>.

opportunité pour tester de nouvelles approches, des séminaires sont organisés et des évaluations tentées. Toutefois, il faut noter que cette expertise place au-devant de la scène les dimensions sécuritaires estimées comme urgentes et en second plan seulement la reconstruction du lien social au niveau local, la lutte contre les exclusions dans de nombreux champs et, enfin, la reconstruction du sentiment de confiance en la justice dans les quartiers populaires. On peut même dire que ces différents aspects qui constituent des tâches de fond et qui, forcément, prennent plus de temps que des actions de police sont de moins en moins à l'ordre du jour, ces projets, pour exister, doivent greffer leurs objectifs à la lutte contre le radicalisme, et s'en réclamer jusqu'à dans leur appellation.

En effet, le Gouvernement bruxellois a pris la décision, en date du 28 avril 2016, de définir les missions des Projets de Cohésion Sociale (PCS) répartis dans différents quartiers bruxellois et de les soutenir financièrement. D'après la ministre chargée de ce dossier : « *Cela se justifie par l'évolution que connaît notre Région comme l'éclatement des structures familiales, la paupérisation des ménages, la montée de l'isolement, le vieillissement de la population, les courants migratoires importants, la radicalisation...* »²⁴. Le programme PCS bénéficie pour la période courant de septembre à décembre 2016 d'une augmentation de 283 484 euros pour un budget total pour l'année 2016 de 2 180 684 euros. La lutte contre la radicalisation et ce qu'elle implique comme engagement symbolique et pratique (secret professionnel, méthodologie de travail, participation aux plates-formes locales de lutte contre le radicalisme, partage d'informations...) risque, dans le cadre des PCS, de remettre en question de leurs missions fondamentales : « permettre à chacun de participer activement à la vie au sein de son quartier et d'y être reconnu. Dans tous les cas, il (PCS) ne s'inscrit pas dans le cadre d'une politique sécuritaire »²⁵. Cette réduction de l'action au sécuritaire ouvre la porte à des dérives importantes qui sont résumées par le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence du Québec : « *Depuis plus d'une dizaine d'années, la réponse d'une grande majorité d'États se trouvant aux prises avec les manifestations de la radicalité violente a principalement été orientée vers le renforcement des dispositifs de sécurité, la répression des actes de terrorisme et l'arrestation, le cas échéant, de leurs auteurs potentiels. Ce paradigme de gestion de la violence, s'il semble assurer une sécurité publique relative, ne permet pas de lutter durablement contre la radicalisation violente, pas plus qu'il n'agit sur les conditions qui participent au développement tels phénomènes. Cette façon de faire vise en réalité à prévenir le terrorisme et ses manifestations (attentats et autres formes d'actions violentes) bien davantage qu'à prendre en charge les logiques de basculement et d'engagement individuels dans la radicalité violente. Cette approche réactive possède de facto plusieurs limites, puisqu'elle ne cherche pas à intervenir en amont sur les trajectoires individuelles de radicalisation avant qu'elles s'aggravent, ou à prévenir le développement de telles situations et de leurs conditions d'émergence.* »²⁶

Si les actions de type sécuritaire peuvent, certes, être justifiées par la gravité des attentats, il faut leur reconnaître des effets indésirables sur l'ensemble des populations, en grande majorité sans lien avec le phénomène de la radicalisation²⁷. Du reste, oublier l'importance de la prévention socio-éducative pour l'égalité, l'intégration et la cohésion sociales, c'est se condamner pour longtemps à des politiques coercitives dont le coût social et économique est important.

Radicalisme, une notion creuse ?

Cette notion reprise comme un « nouveau référentiel du débat public » (Boumza et Pierre, 2007, 9) a rendu possible la mise en place de dispositifs qui lui assurent une pérennisation d'usage. Elle est un outil de production de sens commun qui renvoie à la paix sociale et également à la comparaison « nous/eux »²⁸.

La notion de « radicalisme » ou celle de « radicalisation » désignent à la fois un territoire et une population musulmane perçue comme une unité. Les experts qui l'alimentent jouent un double rôle : ils participent à la construction des problèmes sociaux, d'une part, et servent de justification à la mise en œuvre de décisions publiques, d'autre part. Comme le soulignent Collovald et Gaïti (2016, 23), « *les usages du label "radical" entrent dans l'analyse de la dynamique radicale elle-même : en modifiant les identités ultérieurement attribuées aux mouvements considérés et perçus comme radicaux, ils modifient les lignes de conduite à tenir à leur égard et reconfigurent alors les solidarités et les alliances possibles, les stratégies pensables et, au bout du compte,*

²⁴ <http://celinefremault.be/fr/davantage-de-moyens-pour-renforcer-la-prevention-dans-les-sites-de-logements-sociaux-et-pour-ameliorer-la-qualite-de-vie-des-habitants>.

²⁵ <http://slrb-prod.irisnet.be/fr/qui-sommes-nous/nos-missions/social>.

²⁶ Rapport du CPRMV de mars à décembre 2015, p. 5.

²⁷ Imprégnée d'une vision fonctionnaliste, la lutte contre le radicalisme considère *a priori* certains jeunes comme potentiellement radicalisables. Ils doivent être surveillés, ainsi que leur famille, et à la moindre difficulté, la réponse pourrait être l'éloignement. Koen Geens, ministre de la Justice déclarait que « *toute personne qui bénéficie de deux nationalités peut faire l'objet d'un retrait de nationalité belge* » (Agence Belga, 29 janvier 2015).

²⁸ Jan Jambon, ministre de l'Intérieur a affirmé que « *des musulmans ont dansé après les attentats* » (*Le Monde*, 28 avril 2016).

leur position dans le jeu politique. » Cette remarque faite pour les « mouvements » est encore plus pertinente encore, lorsque la nomination de « radicalisé » tend à s'étendre à tout un groupe social.

La radicalisation est dès lors appréhendée comme une composante constitutive du réel de l'individu, de sa famille, de sa communauté et de son quartier (Guibet Lafaye, 2017, 14). Elle est créditée d'une capacité à faire agir l'individuel et le collectif, et à induire une vie sociale, configurer les modes de vie. Elle exerce une action « rapide et automatique » sur les individus et les conduits à des comportements spécifiques.

Aussi, la lutte contre la radicalisation apparaît comme une rhétorique de substitution. L'intervention de ce concept induit un sujet abandonné à ses appartenances et à ce qu'il partage avec ses semblables, dans la construction des mécanismes qui représentent le « mal ». Les manifestations de la « radicalisation » disent « *quelque chose de l'état psychique ou de la situation sociale des jeunes, et du lien qui se délite, au profit de repli dans des identités essentialisées, de complots supposés, d'identification avec des victimes de conflits internationaux* » (Turkieltaub, 2017, 157).

Si le couplet « radicalisme/islam » connaît un succès malgré son insuffisance à rendre compte des réalités de manière approfondie et équilibrée, c'est sans doute parce qu'il permet l'articulation entre divers champs (académique, politique, policier, social, médiatique...). En particulier, en ce qui a trait à l'action sociale, sous couvert de lutte contre le radicalisme, l'intervention publique peut se contenter des pratiques vidées d'un sens instaurateur d'égalité et de justice sociale dans les espaces les plus affectés par les discriminations de nos villes. « *Une chose est claire : qu'ils suivent aujourd'hui le Front national ou partent faire le djihad en Syrie, les jeunes "radicalisés" sont, dans leur grande majorité, des "laissés pour compte" du système éducatif, des abandonnés de l'emploi, au mieux installés dans la précarité* » (Fize, 2016, 89).

Par ailleurs, la mise en place d'observatoires, de plates-formes de lutte contre la radicalisation, etc., au-delà de leur utilité potentielle, présente le danger d'accentuer la liaison radicalisation/musulmans et d'absorber les moyens qui auparavant étaient dédiés au développement social au sein des quartiers. En effet, le traitement du radicalisme écarte les autres formes d'interprétation et d'intervention qui, pourtant, pourraient permettre de compléter et de nuancer les propos, de les situer dans des contextes précis et d'en éclairer l'origine et l'évolution (Brie et Rambourge, 2015, 57).

L'alternative des savoirs « subalternistes²⁹ »

Divers auteurs (Collovald et Gaiti, 2006) se détachent des lectures présentées jusqu'ici pour rendre compte de la complexité des réalités des jeunes confrontés au radicalisme. Ils s'inscrivent dans une démarche critique des présupposés qui présentent les jeunes radicalisés ou supposés en voie de l'être comme des parasites sociaux animés, dans leur ensemble, par la haine de l'Occident et des principes démocratiques. Les travaux subalternistes empruntent à diverses traditions théoriques (sociopsychologie, historique, psychanalyse, anthropologie, géopolitique...) et envisagent une reconstruction systématique et située de ce que sont un « jeune radicalisé » et son environnement. Ces travaux s'éloignent d'un assemblage des faits d'ordinaire traités séparément, surtout ils les confrontent aux récits des jeunes radicalisés et de leurs familles. Les auteurs de ces travaux nous rappellent que tout processus de condamnation doit être également rapporté aux interactions qui s'établissent entre groupes sociaux, aux différentes formes de discriminations, aux politiques mises en œuvre pour la lutte pour l'égalité, aux rapports entre institutions et quartiers populaires, aux stigmatisations et aux catégorisations des musulmans et de leur religion, ainsi que d'autres populations exclues et considérées comme « subalternes » par la majorité dominante de la population.

Selon Afonso (2007, 2), la subalternité est un « locus épistémologique », un terme générique désignant la position subordonnée de certains groupes sociaux (en termes de classe, de caste, de genre ou de grade) au sein d'une société (Guha, 2017, 14) et peut, par exemple s'appliquer à la sociologie des descendants de l'immigration maghrébine, en lien avec le doublet radicalisme et islam. La subalternité ou une quelconque façon d'être considéré de rang inférieur produit et entretient des visions, des décisions et des interactions qui sont à l'œuvre dans la société (Afonso, 2007). Elle autorise, par exemple, les élites à décrire les subalternes, de parler en leur nom, de les représenter, etc. (Spivak Gayatri, 2016). Les discours ainsi développés se propagent comme une vérité extérieure aux groupes désignés (Guha, 2017). Spivak Gayatri (2016, 37) l'appelle une « violence épistémique » qui, dans l'objet qui nous concerne, tend à représenter le jeune descendant de l'immigration maghrébine comme une catégorie dangereuse, une figure de la peur.

En revanche, l'approche subalterniste (Asok et coll., 2017) reconfigure le comportement étudié dans des contextes qui mettent en relation l'individu, le cadre idéologique, l'organisation... D'un point de vue théorique, la « radicalisation » apparaît alors comme le résultat de multiples transformations (Sommier, 2012, 16) et

²⁹ Récemment introduit en France, le courant historiographique indien des *subaltern studies* a connu, depuis les années 80, un succès dans le monde anglophone. Il s'agit, dans ce courant, de « rompre avec les téléologies qui transforment, les subalternes, en agents passifs d'une mécanique historique universelle » (Pouchepadass, 2000, 163).

d'interactions sociales qui progressent par phases discontinues. « *La radicalisation est alors appréhendée comme un mouvement dynamique — plutôt que comme un basculement — et est conçue comme le résultat d'une "carrière morale" (Goffman), c'est-à-dire la conséquence imprévue d'une série de transformations objectives et subjectives, progressant par étapes successives dont la dernière n'étant pas forcément contenue et annoncée par la première* » (Collovald et Gaiti, 2006, 22).

D'un point de vue pratique, l'approche permet d'humaniser des individus radicalisés ou en phase d'endoctrinement en pénétrant leurs représentations et émotions, ouvrant dès lors la voie à une possible réhabilitation sociale et psychologique. La radicalisation rappelons-le n'est pas une pathologie qui permettrait d'invalider la subjectivité des sujets. C'est ce que démontre l'évolution de la recherche : « *Alors que le profil type des terroristes a été initialement défini par les services spécialisés comme celui d'individus souffrant d'une pathologie identique, à celle des psychopathes (...), les recherches actuelles s'accordent pour affirmer que le terrorisme n'est pas "une sorte de psychopathologie" et le plus souvent ne résulte pas de pathologies psychiatriques. La littérature conclut en effet en l'absence de psychopathologie pathognomonique ou lourde associée à la radicalisation violente* » (Born et Glowacz, 2017, 394). Comprendre la radicalisation et agir sur elle suppose en conséquence la prise en compte de la subjectivité et de la parole des sujets. Enfin, d'un point de vue philosophique (Collovald et Gaiti, 2006), la question qui est renvoyée à la société est *comment une démocratie en arrive à fabriquer des individus qui basculent dans le radicalisme ?*

L'approche préconise ainsi d'interroger le « comment » davantage que le « pourquoi », les processus systémiques plutôt que les culpabilités individuelles. Ce qui est *in fine* valorisé est la compréhension des enchaînements de parcours singuliers, les diversités au sein des groupes et environnements habituellement présentés comme homogènes et les interactions entre acteurs et milieux.

Une telle lecture de la subalternité peut nous amener à formuler, entre autres, diverses questions : *comment se fait-il que les jeunes descendant de l'immigration maghrébine soient quasi invisibles dans l'espace public autrement que par le biais de la délinquance et de la radicalisation ? Comment des experts s'autorisent-ils à parler d'eux ? Comment les discriminations raciales qu'ils subissent se reproduisent-elles d'une génération à l'autre ?*

Pour répondre à de telles questions, il nous paraît nécessaire de rompre avec l'épistémologie dominante. La bifurcation introduite par la réflexion subalterniste s'appuie sur trois points principaux engageant l'action socio-éducative : (1) la déterritorialisation de l'épistémè sur la question de l'ethnocentrisme et le jaillissement dans l'analyse des ressources moins conventionnelles des populations subalternes (Argounes, 2009, 4). (2) Refaire « l'histoire par le bas » (Pouchepadass, 2000, 162) et mettre en surface une nouvelle conscience, ainsi que des « intellectuels organiques³⁰ » qui sont en capacité de témoigner de la communauté et d'y articuler un discours politique. (3) S'appropriier, enfin, les langages, les savoirs, et les outils de pouvoir pour « *venger sa race* » (Eribon, 2009, 242) et avoir une prise sur ses propres déterminations.

L'absence de reconnaissance sociale à l'égard des jeunes générations de confession musulmane et issues de familles immigrées tend à attiser ce phénomène, sans pour autant le réduire à ce dernier. Analyser ces dérives radicales en ce qu'elles témoignent de fractures de nos démocraties permet de sortir d'une culpabilisation des personnes inscrites dans ces itinéraires sociaux et de ne pas dépolitiser les enjeux, au profit d'une réponse exclusivement sécuritaire³¹. Il s'agit, somme toute, d'inverser la logique de la place assignée et du stigmatisme intériorisé par la construction d'arguments, de positionnements politiques et d'une expression collective positive³².

Bibliographie

- Afonso M. F. (2007), « Parcours et discours féminins mozambicains. La subversion de la subalternité dans le récit de Paulina Chizaine », *Actes du colloque international « La voix des femmes dans les cultures de langue portugaise. Penser la différence »*, Université Paris Sorbonne, p.1-10.
- Ainine B. et Lindemann T. (2017), *Saisir les mécanismes de la radicalisation violente. Pour une analyse processuelle et biographique des engagements violents*, Rapport de recherche pour la mission de recherche « Droit et Justice », Paris : Ministère de la Justice.
- Argounes F. (2009), « De l'usage des *subaltern studies* en relations internationales », *Dynamiques internationales*, n° 1, p.1-26.

³⁰ En faisant référence à Gramsci, Hajjat (2008, 257) entend par intellectuels organiques, « *les indigènes du milieu dominé, acculturé à la culture savante et soucieux d'analyser leur expérience sociale dans une logique d'émancipation politique* ».

³¹ Guénif Souilamas N., « Vivre-ensemble égalitaire et citoyenneté : quels leviers, quels freins ? », Colfontaine, colloque du 22 octobre 2016.

³² Bouamama S., « Quel travail social de proximité avec les jeunes descendants de l'immigration maghrébine et musulmane dans le contexte sociopolitique actuel ? », Bruxelles, séminaire du 8 mars 2016.

- Asok S., David A., Ranajit G., Shahid A. et Veena D. (2017) (dir.), *Subaltern Studies. Une anthologie*, Toulouse : Éditions de l'Asymétrie.
- Atran S. (2016), *L'Etat islamique est une révolution*, Paris : Liens qui libèrent.
- Bathoum R. (2002), « L'immigré, le quartier, l'insécurité : le malaise ? », Boussetta H. (dir.), *Rompre le silence. Une prise de position citoyenne d'intellectuels belges d'origine maghrébine sur les événements qui ont marqué l'année depuis le 11 septembre 2001*, Bruxelles : Labor.
- Boltanski L. (2012), « Pourquoi ne se révolte-t-on pas ? Pourquoi se révolte-t-on ? », *Contretemps*, n° 15, p.1-11.
- Bonelli L. (2011), « De l'usage de la violence en politique », *Cultures & Conflits*, n° 81-82, p. 7-16.
- Born M., Glowacz F. (2017), *Psychologie de la délinquance*, Louvain : De Boeck Supérieur.
- Bouamama S. (1994), *Dix ans de marche des Beurs. Chronique d'un mouvement avorté*, Paris : Desclée De Brouwer.
- Bouamama S. (2004), *L'affaire du foulard islamique. La production d'un racisme respectable*, Lille : Le Geai bleu.
- Bouamama S. (2010), *Les discriminations racistes : une arme de division massive*, Paris : L'Harmattan.
- Boubaker A. (2011), « Ethnicité ou différence culturelle ? », *Diversité*, n° 148, p. 83-89.
- Bouhout A. et Manço A. (2018), « Emplois subventionnés et publics : un management de déclassement ? L'exemple de Bruxelles », Manço A. et Gatugu J. (dir.), *Insertion des travailleurs migrants. Efficacité des dispositifs*, Paris : L'Harmattan.
- Boumza M. et Pierre E. (2007), « Des mouvements de précaires à l'unification d'une cause », *Sociétés contemporaines*, n° 65, p. 7-25.
- Brie G. et Rambourge C. (2015), *Radicalisation. Analyses scientifiques versus usage politique. Synthèse analytique*, Paris : École Nationale d'Administration Pénitentiaire.
- Collovald A. et Gaiti B (2006), *La démocratie aux extrêmes. Sur la radicalisation politique*. Paris : La dispute.
- de Gaulejac V. et Serret I. (2018), *Mon enfant se radicalise. Des familles de djihadistes et des jeunes témoignent*, Paris : Odile Jacob.
- Eribon D. (2009), *Retour à Reims*, Paris : Fayard.
- Farge A. (2002), « Penser et définir l'évènement en histoire. Approche des situations et des acteurs sociaux », *Terrain*, n° 38, p. 67-78.
- Fize M. (2016), *Radicalisation de la jeunesse : la montée des extrêmes*, Paris : Eyrolles.
- Guha R. (2017), « La prose de la contre-insurrection », Asok S., David A., Ranajit G., Shahid A. et Veena D. (dir.), *Subaltern Studies. Une anthologie*, Toulouse : Éditions de l'Asymétrie.
- Guibet Lafaye C. (2016), « Approche critique des sociologies de la radicalisation », <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01381974/document>.
- Guibet Lafaye C. (2017), « De l'ennemi global à l'ennemi intérieur, la territorialisation de la menace terroriste par l'État français dans les années 2000 », <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01635375>.
- Hajjat A. (2005), *Immigration postcoloniale et mémoire*, Paris : L'Harmattan.
- Hajjat A. (2008), *Révolte des quartiers populaires, crise du militantisme et postcolonialisme*, Paris : Editions Amsterdam.
- Hajjat A. (2013), *La Marche pour l'égalité et contre le racisme*, Paris : Editions Amsterdam.
- Jaffrelot C. et Naudet J. (2013), *Justifier l'ordre social*, Paris : PUF.
- Khosrokhavar F. (2014), *Radicalisation*, Paris : Editions de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Khosrokhavar F. (2015), « Les trajectoires des jeunes djihadistes français », *Études*, n° 6, p. 33-44.
- Le Roy D. (2017), « La Belgique et Daech, état des lieux », *Revue militaire belge*, n° 14, p. 65-71.
- Nathan T. (2017), *Les âmes errantes*, Paris : L'Iconoclaste.
- Ouled El Bey S. et Manço A. (2017), « Stéréotypes et illégitimation des migrants en Europe et en Belgique : à qui profite le crime ? », dans Manço A. et coll. (éds) (2017), *L'apport de l'Autre. Dépasser la peur des migrants*, Paris : L'Harmattan.
- Pouchepadass J. (2000), « Les *subaltern studies* ou la critique postcoloniale de la modernité », *L'Homme*, n° 156, p. 161-186.
- Ragazzi F., (2014), « Vers un multiculturalisme policier ? La lutte contre la radicalisation en France, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni », *Les études du CERI*, Paris : Sciences Po.
- Rigouste M. (2007), « L'ennemi intérieur : de la guerre coloniale au contrôle sécuritaire », *Cultures & Conflits*, n° 67, p. 157-174.
- Rimbert P. (2017), « Le mot qui tue », *Le Monde diplomatique*, n° 151.
- Roy O. (2008), *La Sainte Ignorance. Le temps de la religion sans culture*, Paris : Seuil.
- Sageman M. (2004), *Understanding Terror Networks*, Philadelphie : University of Pennsylvania Press.
- Sayad A. (1997), *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Bruxelles : De Boeck.
- Sayad A. (1999), *Le poids des mots. La double absence*, Paris : Seuil.
- Sommier I. (2012), « Engagement radical, désengagement et déradicalisation. Continuum et lignes de fracture », *Lien social et Politiques*, n° 68, p. 15-35.
- Spivak Gayatri C. (2016), *Les subalternes peuvent-elles parler ?* Paris : Éditions Amsterdam.
- Tevanian P. et Bouamama S. (2003), « Peut-on parler d'un racisme postcolonial ? », Blanchard P., Lemaire S. et Bancel N. (dir.), *Culture coloniale en France. De la Révolution française à nos jours*, Paris : CNRS éditions, p. 651-661.
- Turkieltaub S. (2017), « Les professionnels démunis face aux processus de radicalisation », *Vie sociale*, n° 18, p. 157-171.